



Proconseil Office de conseil viticole
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04
 Email : viticulture@prometerre.ch
 Site web : www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
 et des affaires vétérinaires (DGAV)
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
 Tél. 021 557 92 73 ou 079 376 75 10
 Email : samuel.panchard@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 7 du 27 mai 2020

EN BREF

Situation actuelle : le développement de la vigne se poursuit, aidé par des conditions favorables

Mildiou : un risque faible dans une période de forte sensibilité

Oïdium : un risque moyen à élevé dans une période de forte sensibilité

Signalement des symptômes : Merci de nous communiquer vos observations à viticulture@prometerre.ch




Flavescence dorée : les traitements insecticides en périmètre de lutte sont programmés du 8 au 12 juin

Vers de la grappe : le vol de première génération est passé

Croissance régulière et floraison attendue

La vigne poursuit sa croissance grâce aux quelques précipitations du week-end (de 4 à 20 mm) et des températures douces. Des inflorescences en fleurs sont de plus en plus fréquemment observées.

Le stade floraison, dans des situations précoces, pourrait être atteint au cours de cette semaine voire en début de semaine prochaine comme les conditions climatiques restent favorables au développement de la vigne.

		
H	I	J
Boutons floraux séparés	Floraison	Nouaison
Les boutons floraux sont nettement séparés et la forme typique de la grappe apparaît. 10-12 feuilles étalées	Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pistil sont visibles. Pleine floraison lorsque 50 % des fleurs sont ouvertes	Les ovaires commencent à grossir après la fécondation. Les étamines flétries restent souvent fixées à leur point d'attache.

Côté météo, les prévisions annoncent un temps sec et ensoleillé au moins jusqu'à dimanche prochain avec des températures oscillant en moyenne entre 10°C dans la nuit et 25°C en journée.

Lieu	Pluies (mm)	Températures moy. (°C)
La Côte	20 à 36	16.4
Lavaux	19 à 35	16.2
Chablais	26 à 36	16.1
Orbe Bonvillars	22 à 26	15.1
Vully	21 à 27	15.3

Précipitations et températures moyennes pour la période du 13 au 26 mai 2020. Réseau de stations www.agrométéo.ch

Globalement, la situation sanitaire est extrêmement saine et les symptômes sont rares, même dans les témoins non traités.

MILDIOU

Observations :

- Les conditions globalement sèches ne sont pas favorables au mildiou.
- Quelques rares taches issues des contaminations de la première moitié du mois de mai ont été observées dans les vignobles de Lavaux, du Chablais et de La Côte.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

La vigne approche de la floraison, un stade où elle est particulièrement sensible aux maladies cryptogamiques. Il est donc conseillé de ne pas prolonger les intervalles de traitement en ce moment et de maintenir une couverture sans faille, couplée à la lutte contre l'oïdium.

Ainsi, renouvelez le traitement à des intervalles adaptés aux produits utilisés et aux conditions météorologiques locales. En fin de rémanence, intervenez avant un éventuel épisode pluvieux ou orageux annoncé et soyez attentifs aux rosées qui peuvent localement provoquer des infections secondaires.

Stratégie mildiou en bio :

La stratégie est assez semblable pour la production biologique, la période est peu propice au mildiou en raison des conditions sèches. La vigne se développe rapidement et c'est le risque oïdium qui va déterminer les intervalles de traitements en cette phase de préfloraison.

Pour ceux qui ont réalisé la dernière application en fin de semaine dernière, il faudra suivre les prévisions météorologiques du début de semaine prochaine pour déterminer si la protection doit être renouvelée avant ou après ce weekend prolongé.

Des doses de 150 à 200 g/ha de cuivre métal pourront être appliquées selon le stade de développement de la vigne.

Stratégie oïdium en bio :

Dans nos régions viticoles et spécifiquement en culture biologique, le rythme des applications est généralement donné par les précipitations et le mildiou. Actuellement, la pression d'oïdium est plus importante que celle du mildiou et les inflorescences sont particulièrement sensibles à ce stade. La gestion des renouvellements doit donc se faire en se basant sur l'oïdium, du moins tant qu'il n'y a pas de précipitations annoncées.

Appliquez des quantités de 3 à 4 kg/ha de soufre selon le stade de la vigne et la sensibilité de la parcelle.

Les conditions météo annoncées sont favorables à une belle efficacité du soufre en permettant sa sublimation.

NB : Concernant les traitements aériens (par hélicoptère ou drone), en encadrement de fleur, il est conseillé de faire deux passages au sol en complément.

OÏDIUM

Observations :

- Des symptômes sur feuilles sont observés.
- Les conditions climatiques avec du soleil direct, un temps dégagé et du vent sont peu propices à cette maladie.
- Des cas d'entassement de feuillage (retard à l'ébourgeonnement, conduite en gobelet) ou des zones peu ventilées sont plus favorables à l'oïdium.
- Dans les régions les plus précoces (Lavaux, Chablais), la vigne est entrée dans une période de forte sensibilité, lors de laquelle la grande majorité des contaminations ont lieu.

Risque moyen estimé :



Stratégie :

De la même façon que pour le mildiou, il est fortement conseillé de respecter les intervalles pour les prochains traitements afin de garantir l'absence de maladie sur les inflorescences autour de la floraison.

Ces traitements s'associent aux méthodes prophylactiques, indispensables, qui ont été rappelées dans le bulletin précédent. Toutes les pratiques qui favorisent l'aération et l'ensoleillement doivent être mises en place.

Flavescence dorée - traitements

Les premières larves de la cicadelle *Scaphoideus titanus*, vectrice de la maladie, ont été observées le 20 mai.

Dans les périmètres de lutte obligatoire, le premier traitement insecticide sera à effectuer dans la semaine du 8 au 12 juin.

Le second traitement, concernant uniquement les périmètres de lutte de la région de La Côte, sera à effectuer 10 à 12 jours après le premier.

Produits et dosages

- Pour le Parexan N, le dosage est de 1.2 l/ ha
- Pour le Pyrèthrum FS, le dosage est de 0,6 l/ ha

Pensez à bien épamprer les ceps quelques jours avant le traitement et à appliquer le produit sur tout le feuillage, si possible en face par face.

Respect des conditions d'application des produits

Nous vous rappelons que les conditions d'utilisation des produits doivent être respectées. Des mesures spécifiques peuvent cependant être mises en place pour respecter ces exigences selon un système à points. Le rappel de ces mesures est disponible en pièce-jointe.

Fauche des interlignes

Il est indispensable de faucher les deux interlignes quelques jours avant le traitement. Ceci y limite la présence de pollinisateurs et donc l'impact du traitement sur ces populations. Une dérogation cantonale spécifique aux périmètres de lutte permet aussi aux personnes avec des parcelles inscrites en SVBN (Surfaces Viticoles présentant une Biodiversité Naturelle) de réaliser cette fauche.

Pour un traitement au pyrèthre, il est conseillé de passer tôt le matin, lorsque les pollinisateurs ne sont pas encore présents, ce produit ayant une période de rémanence courte.

Mesures pour limiter la dissémination des cicadelles

Les différents outils mécaniques (effeuilleuses, écimieuses...) sont susceptibles de propager les cicadelles tout au long de la saison. Nous vous recommandons de planifier vos travaux en commençant par vos vignes hors des périmètres de lutte et de bien nettoyer vos machines avant tout déplacement dans une autre vigne.

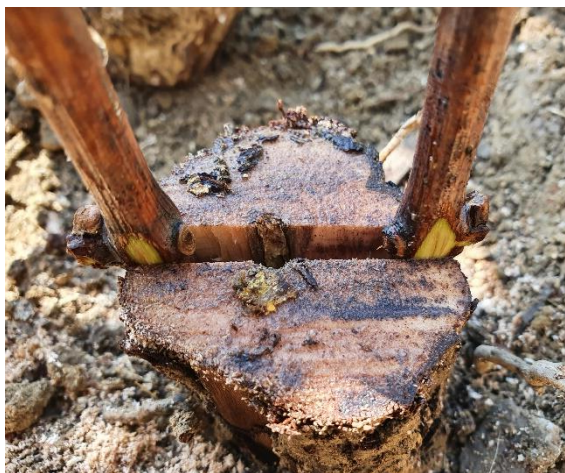
Pour toutes questions relatives aux traitements contre les cicadelles de la flavescence dorée, veuillez contacter Michel Jeanrenaud, DGAV, Police phytosanitaire ; 021 316 65 66 / michel.jeanrenaud@vd.ch.

Vers de la grappe

Les vols de la première génération des vers de la grappe sont terminés. Ce sont quasi exclusivement des Eudémis qui ont été capturés.

En ce moment au vignoble...

Des opérations de greffage ont lieu en ce moment comme technique permettant de maintenir la productivité du vignoble. Il s'agit de décapiter le cep dépéri pour retrouver une zone exempte d'amadou au niveau du porte-greffe puis d'y insérer deux greffons. Cela permet de profiter du système racinaire en place, car celui-ci reste fonctionnel et d'obtenir une récolte dès la deuxième année (flèche jaune).

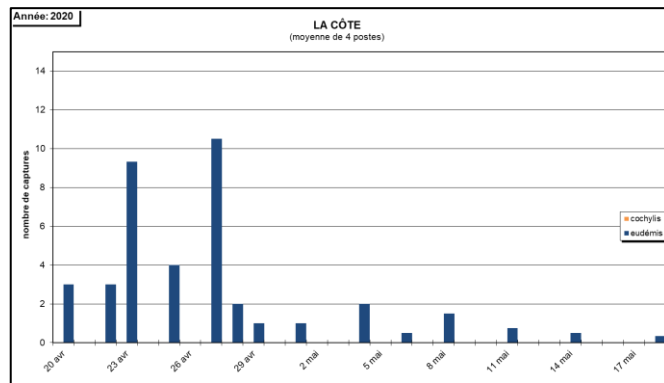


Regreffage de Pinot Noir sur 3309

Source : Proconseil (26.05.20)



Cep greffé, après une année. Un greffon s'est développé, on devine la fente de greffage (flèche bleue).



Sur ce graphique des captures moyennes de La Côte sur 4 postes, on voit que le pic de vol de la première génération se situe entre le 23 et le 28 avril, avec au maximum 11 captures.

Le nombre de captures en 2020 est légèrement supérieur à ceux des dernières années mais reste faible. Le suivi continue pour identifier le pic de vol de la seconde génération et nous vous informerons si un traitement s'avère nécessaire dans les zones non-confusées.

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Samuel Panchard, Oenologue cantonal

Questions en lien avec l'œnologie : samuel.panchard@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.